

BADINIÈRES  
BELMONT  
BIOL  
BLANDIN  
BOURGOIN-JALLIEU  
BURCIN  
CESSIEU  
CHABONS  
CHAMAGNIEU  
CHARANCIEU  
CHARVIEU-CHAVAGNEUX  
CHASSIGNIEU  
CHATEAUVILLAIN  
CHAVANOS  
CHELIEU  
CHEZENEUVE  
COLOMBIER SAUGNIEU  
CULIN  
DOISSIN  
DOLOMIEU  
DOMARIN  
ECLOSE  
FITILIEU  
FOUR  
FRONTONAS  
LA BATIE MONTGASCON  
LA CHAPELLE DE LA TOUR  
LA TOUR-DU-PIN  
LA VERPILLIERE  
LE PASSAGE  
LES ABRETS  
LES EPARRES  
L'ISLE D'ABEAU  
MAUBEC  
MEYRIE  
MONTAGNIEU  
MONTCARRA  
MONTREVEL  
NIVOLAS VERMELLE  
PANISSAGE  
PANOSSAS  
PONT DE CHERUY  
ROCHETOIRIN  
RUY-MONTCEAU  
SAINT-AGNIN-SUR-BION  
SAINT-ALBAN-DE-ROCHE  
SAINT-ANDRE-LE-GAZ  
SAINT-CHEF  
SAINT-CLAIR DE LA TOUR  
SAINT-DIDIER DE LA TOUR  
SAINT-HILAIRE-DE-BRENS  
SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN  
SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL  
SAINT-ONDRAIS  
SAINT-QUENTIN FALLAVIER  
SAINT-SAVIN  
SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU  
SAINTE-ANNE-SUR GERVONDE  
SAINTE-BLANDINE  
SALAGNON  
SATOLAS ET BONCE  
SEREZIN DE LA TOUR  
SERMERIEU  
SOLEYMIEU  
SUCCIEU  
TIGNIEU-JAMEYZIEU  
TORCHEFELON  
TRAMOLE  
TREP  
VASSELIN  
VAULX MILIEU  
VENERIEU  
VIGNIEU  
VILLEFONTAINE  
VIRIEU SUR BOURBRE  
BONNEFAMILLE  
CHOZEAU  
COURTENAY  
CRACHIER  
DIZIMIEU  
GRENAY  
MORAS  
OPTEVOZ  
ROCHE  
SICCIEU St JULIEN et CARISIEU  
VALENCOGNE  
VEYSSILIEU  
VILLEMOIRIEU

# LA LETTRE DU SMABB

Lettre d'information du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre



## Édito

Vous trouverez dans ce nouveau numéro les dernières actions marquantes de notre territoire. Nous constatons l'engagement de tous les acteurs pour atteindre les objectifs ambitieux d'amélioration de la qualité des eaux.

Dans le cadre du contrat de rivière de nombreuses actions se sont réalisées. La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère et la Communauté de Communes des Vallons de la Tour ont investi pour le traitement des pollutions domestiques. Les industriels, avec l'opération collective, s'engagent eux aussi pour la qualité de l'eau. Les communes s'investissent directement par la mise en œuvre de plans de désherbage, l'interview d'Alain RICHIT illustre d'ailleurs cet engagement. La lutte contre

les inondations avec le Schéma d'aménagement d'ensemble se poursuit et nous comprenons maintenant la nécessité de nous acheminer progressivement vers un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI). Ce dernier permettra d'établir un plan de financement pour les actions et investissements nécessaires à la lutte contre les inondations. Par ailleurs, l'étude de ruissellement sur le territoire de l'AGNY, dont le premier comité de pilotage vient de se dérouler, nous fait percevoir que cette gestion des inondations passe par une prise en compte le plus en amont possible de l'eau de pluie.

Les actions du contrat de rivière se mettent en œuvre mais déjà nous nous tournons vers le futur Schéma Directeur

d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour les années 2016-2025. Pour cela, un bilan détaillé des actions engagées et de leurs conséquences sera nécessaire avant de se projeter vers le futur.

Le SMABB s'engage aussi dans l'actualité. L'impossibilité de consommer le poisson pêché dans la Bourbre nous préoccupe. C'est pourquoi nous avons pris les devants en engageant avec les services de l'Etat une étude concernant les Polychlorobiphényles (PCB) de la BOURBRE afin de mieux identifier les sources de pollutions et les mesures à prendre.

Bonne lecture à tous, qu'elle soit source d'inspiration !

**Bernard COTTAZ**  
Président du SMABB

## ZOOM SUR...

### Deux stations d'épuration construites sur le bassin versant

#### STEP EPUR VALLON

Communauté de communes des Vallons de la Tour

- 40 000 eq/h ;
- Coûts : 15 841 K€ HT (financement Agence de l'Eau et Conseil Général de l'Isère)
- Qpointe : 650 m<sup>3</sup>/h ;
- Durée des travaux : 20 Septembre 2011 -> mai 2013 ;



• STEP Epur Vallon  
Crédit photo : SMABB

#### STEP DE BOURGOIN JALLIEU

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

- 127 500 eq/h ;
- Coûts : 37 000 K€ HT (financement Etat, Agence de l'Eau et Conseil Général de l'Isère)
- Qpointe : 2 900 m<sup>3</sup>/h ;
- Durée des travaux : Début 2010 -> Novembre 2012



• STEP de Bourgoin Jallieu : phase travaux  
Crédit photo : CAPI



## L'ACTU DU SMABB

### Étude du ruissellement sur le bassin versant de l'AGNY

Le 14 Mai 2013 s'est tenue au SMABB la première réunion du Comité de pilotage de l'étude de ruissellement concernant le bassin versant de la Bourbre de sa confluence avec l'Hien jusqu'à sa confluence avec l'Agny. Par simplification on parle du bassin versant de l'AGNY.

Afin d'appréhender l'aléa ruissellement, le SMABB s'engage pour la réalisation d'une étude qui traite de la gestion de la pluie le plus en amont possible du bassin versant.

Cette réflexion, qui est la première du genre sur notre bassin versant doit permettre aux collectivités du territoire concerné :

❶ De préciser les petits travaux d'hydraulique douce à mener à l'échelle communale ou intercommunale qui permettent de limiter l'arrivée et le départ d'eau de ruissellement.

❷ D'intégrer si possible, certaines mesures dans leur document de planification de l'urbanisme.

❸ De définir des mesures de gestion ou de bonnes pratiques à mener à l'échelle communale ou intercommunale afin de limiter le phénomène de ruissellement.

Le bureau d'étude retenu est BURGEAP et il accompagnera le SMABB jusqu'en Janvier 2014 afin de réaliser une cartographie des phénomènes de ruissellement les plus marquant sur le territoire et d'effectuer des propositions.

Une première phase d'état des lieux est en cours et le prestataire rencontre l'ensemble des communes concernées pour bien identifier les zones de ruissellement connues et les enjeux. Une deuxième phase permettra de quantifier ces phénomènes et une troisième permettra de réaliser des propositions hiérarchisées.



## LE SAGE DE LA BOURBRE

### Préparation du futur SDAGE 2016-2021 : actualisation de l'État des Lieux

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a été interrogée par l'Agence de l'Eau en vue de la préparation du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021.

En effet, les services de l'Agence de l'eau préparent le futur SDAGE et c'est dans ce cadre que le secrétariat de la CLE de la Bourbre a été interrogé.

Les services de l'Etat et l'Agence ont identifié les masses d'eau (portion de cours d'eau) du bassin versant qu'ils ont estimé comme étant « à risque de non atteinte du bon état écologique pour 2021 ». Ils nous ont demandé si nous avions la même vision sur l'atteinte de cet objectif.

Nous avons ainsi pu transmettre des éléments techniques concernant certains cours d'eau mais il est évidemment délicat de se prononcer sur des cours d'eau sur lesquels des travaux sont en cours et se dérouleront jusqu'à la fin du contrat de rivière.

La concertation technique qui se tiendra entre Octobre 2013 et Avril 2014 permettra d'établir un état des lieux plus précis et de pouvoir orienter les futures actions à engager après 2016.

Un travail de priorisation et de choix des actions à engager avec les collectivités s'organisera.

#### ACTUALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX : LES FINALITÉS

- **Informer** sur les types de pollution et de détériorations
- **Actualiser** l'estimation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux en 2011 (RNAOE 2021)
- **Orienter** le contenu du SDAGE et du programme de mesures 2016-2021
- **Repondre** au rapportage communautaire

#### Actualisation et non refonte complète des contenus

Construction du Programme De Mesures 2016-2021 : travail essentiel à effectuer avec l'appui des acteurs locaux en affinant les priorités territoriales et les choix de mesures.



# LE CONTRAT DE RIVIERE DE LA BOURBRE

## OBJECTIF BOURBRE :

### Volet industriel du Contrat de rivière Bourbre

Objectif Bourbre est une **démarche partenariale**, elle est Co-animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et l'association Bourbre Entreprises Environnement.

Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de rivière porté par le SMABB et bénéficie ainsi des financements de l'Agence de l'eau.

Elle permet à toute entreprise du bassin versant de la Bourbre de **bénéficier d'un accompagnement personnalisé** pour s'engager dans un projet en lien avec la gestion des effluents, la gestion des déchets dangereux et la prévention des pollutions accidentelles. Les deux dernières années, les investissements d'entreprises représentent près de 1300 000 euros.

	Dossier de demande d'aide à l'AERMC	Montant des investissements d'entreprises (prévisionnels)	Montant des aides AERMC aux entreprises (prévisionnelles)
2011	10	616 868€	313 158€
2012	12	622 247€	399 696€
Total	22	1 239 115€	712 854€

En 2013, Objectif Bourbre poursuit son travail d'information et de sensibilisation des entreprises et va créer des fiches techniques originales (généralistes et par activité) à destination des entreprises sur les thématiques de la gestion des effluents, des déchets dangereux et des pollutions accidentelles.

## ENTRETIEN SANS PESTICIDES DES ESPACES PUBLICS

Avec l'aide du **SMABB**, la commune de Four a réalisé le diagnostic de ses pratiques phytosanitaires et s'est engagée, à l'image de nombreuses collectivités sur le bassin versant, dans une démarche de réduction progressive du désherbage chimique.

Afin de poursuivre la sensibilisation sur les bonnes pratiques, une demi-journée technique dédiée à la formation et à l'échange entre agents et responsables des services techniques des collectivités sera réalisée à l'automne en partenariat avec les communautés de communes.

Plus des deux tiers des communes ont déjà engagé une démarche sur l'amélioration de leurs pratiques.

Les collectivités peuvent également adhérer à la charte régionale «Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » pour valoriser leurs actions et communiquer auprès de la population.

**Si vous souhaitez agir sur votre commune et bénéficier d'un appui méthodologique et technique, n'hésitez pas à contacter le SMABB (chargé de mission référent : David Cinier)**

## LA FICHE TECHNIQUE

### Vocabulaire en lien avec le risque inondation

#### De quoi parle-t-on ?

##### • PAPI

Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations

Il a pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Le dispositif PAPI permet ainsi la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

Il se traduit par un plan d'actions détaillé, véritable outil de contractualisation et de financement entre l'État et les collectivités.

Le SMABB a soumis un document d'intention (PAPI d'intention) afin de déposer un dossier plus complet dans le courant de l'année 2014 incluant par ailleurs une Analyse Coût-Bénéfice (ACB).

##### • VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES

L'inondation est un phénomène naturel qui devient un risque parce que les biens et les personnes se sont implantés au fil du temps dans les zones inondables. Ces biens et personnes sont donc vulnérables aux inondations.

##### • ACB : Analyse Coût Bénéfice

Il s'agit d'une analyse consistant à comparer dans la durée, les bénéfices générés par une mesure de réduction du risque et son coût de mise en œuvre. Véritable outil d'aide à la décision, c'est un éclairage important sur la pertinence économique des mesures de lutte contre les inondations.

Celles-ci sont désormais incontournables pour prétendre à l'octroi de subventions de l'État ou de l'Europe (FEDER).





## ENTRETIEN AVEC...

**Alain RICHIT**, Maire de la Tour du Pin  
et vice-président du SMABB.

### Depuis combien de temps êtes-vous élu au sein des instances du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB) ?

Depuis les élections municipales de 2008, je suis membre du bureau du SMABB.

J'ai été amené à accompagner, plus particulièrement, les enjeux agricoles en lien avec les problématiques de protection des captages en eau potable et la préservation et restauration des zones humides.

### Comment percevez-vous le travail du SMABB depuis sa création ?

Au départ, le Syndicat avait une vocation hydraulique forte maintenant d'autres enjeux se sont greffés comme les enjeux sur la qualité des eaux ou sur les zones humides. Le rôle du SMABB permet de garder une cohérence entre les projets liés à l'eau à l'échelle du bassin versant. Il peut aussi intervenir en tant qu'assistant à maitre d'ouvrage pour des projets collectifs.

La réalisation du bassin de stockage (dit de la plaine) sur la commune de Nivolas Vermelle a été capitale pour la lutte active contre les inondations. La prévention et la sensibilisation au risque d'inondation, auprès des habitants et des industries, sont les approches futures à engager sur ce thème inondation.

Au-delà des actions du contrat de rivière, le Syndicat a engagé une étude sur les polychlorobiphényles (PCB). En effet, une pollution au PCB a été détectée et un arrêté préfectoral interdit la consommation du poisson de la Bourbre depuis sa confluence avec le canal Mouturier. Cette démarche est proactive et peu de structures ont initié ce type d'études. Cela montre la volonté de participer concrètement à la connaissance des enjeux du territoire.

### Pensez-vous que les enjeux de l'eau soient bien intégrés sur votre territoire ?

Les élus et les habitants de la ville sont sensibilisés aux enjeux de l'eau. En effet, la commune de la Tour du Pin est traversée par la Bourbre et le Canal Mouturier. La plupart des enjeux majeurs comme l'inondabilité, la qualité de l'eau, la ressource en eau, les captages en eau potable, les zones humides se retrouvent donc sur le territoire communal ou en périphérie.

La commune a mis en œuvre un plan de désherbage il y a deux ans. L'usage des pesticides a été divisé par quatre et l'équipe technique du cadre de vie a été amenée à se réorganiser. L'effort se poursuit avec l'achat d'un bras hydraulique équipé d'une brosse métallique pouvant s'installer sur une de

nos balayeuses classiques. Cet outillage permet le désherbage mécanique. Les voiries intermédiaires sont tondues et restent en herbe. Avec cette nouvelle pratique d'entretien du paysage urbain, le regard des habitants se transforme progressivement même si des remarques subsistent. La commune poursuit sa communication sur cette pratique.

Par ailleurs, nous nous engageons en partenariat avec les quatre autres communes concernées et la Communauté de communes des Vallons de la Tour pour l'amélioration de la gestion du Canal Mouturier, problème complexe liant propriétés publiques et privés sur un linéaire de 9 km.

Les enjeux de l'eau sont aussi portés par la communauté de communes de Vallons qui, dans le cadre du contrat de rivière, a réalisé la station d'épuration de Cessieu. Elle porte aussi le projet de réhabilitation du marais de la Tour.

Ces exemples montrent clairement que les enjeux de l'eau sont connus sur ce territoire et que les communes participent activement à l'amélioration de la qualité de la rivière par des études ou des travaux. Cette implication se renforce car l'amélioration du cadre de vie ne peut se réaliser sans l'eau. C'est une ressource vitale et un élément majeur de notre paysage.

CONTRAT DE RIVIÈRE SAGE DE LA BOURBRE

SMABB  
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT  
DU BASSIN DE LA BOURBRE

6, place Albert Thévenon - 38110 la Tour du Pin

Tél. 04 74 83 34 55

Fax : 04 74 83 34 54

E-mail : smabb@bassin-bourbre.fr

Conception et impression : www.notrestudio.fr

Crédit photos : SMABB, Agence de l'Eau

Papier 100% recyclé et encre végétale

Numéro ISSN : 2110-8331



RhôneAlpes Région